



Communiqué de presse - 14/01/15

## Résultats de la consultation institutionnelle locale

### Rappel de la procédure de la consultation institutionnelle locale sur le dossier de prise en considération du projet de Parc national

Les règles de cette consultation institutionnelle, s'étalant du 10 octobre au 9 décembre 2014, ont été communiquées à l'ensemble des publics consultés (au total, 250 entités se sont exprimées, réparties en trois collèges). Voici le détail de prise en compte des votes :

- Sont considérés comme favorables les avis exprimés favorablement lors d'une délibération ainsi que les avis non exprimés.
- Sont considérés comme défavorables les avis exprimés défavorablement lors d'une délibération.
- Chaque vote, qu'il soit favorable ou défavorable, peut-être assorti de recommandations.

### Les chiffres clés

Au total, **76 % des avis sont favorables**. Parmi ces 76 %, 49 % des avis sont accompagnés de recommandations.

- Dans l'ensemble, on peut noter **une forte volonté de poursuivre la création du Parc national des forêts de Champagne et Bourgogne**, avec toutefois certaines exigences.

### Zoom sur les collectivités

- *Les grandes collectivités (communautés de communes, conseils généraux, conseils régionaux...)*

Concernant les grandes collectivités, 94 % des avis sont favorables, dont 47 % avec recommandations.

- *Les communes*

Sur la totalité des communes consultées, 63 % se sont exprimées de façon favorable au projet, dont 50 % avec des recommandations.

On peut ici distinguer les votes selon leur département :

- Haute-Marne (52) : 78 % d'avis favorables, dont 47 % avec recommandations.
- Côte d'Or (21) : 49 % d'avis favorables, dont 57 % avec recommandations.



Parmi les 59 communes concernées par la zone d'étude du cœur, 63% ont émis un avis favorable.

- **Une adhésion majoritaire** mais avec une attention particulière à porter auprès des communes qui doutent.

## Le point sur les avis du 3<sup>ème</sup> collège

Ce collège est constitué de représentants de la société civile dans différents secteurs (économique, social, culturel, environnemental, etc.). 89 % d'entre eux sont favorables, dont 49 % avec des recommandations.

	Filière Forêt / Bois	Chasse	Economie / Tourisme	Culture / Patrimoine	Environnement	Agriculture	Habitants	Autres (CS, CESC, CSRPN, CESER)*
Favorables	13 %	25 %	65 %	57 %	27 %	50 %	67 %	17 %
Favorables avec recommandations	38 %	75 %	31 %	43 %	73 %	14 %	33 %	83 %
Défavorables	50 %	0 %	4 %	0 %	0 %	36 %	0 %	0%

\* CS : Conseil scientifique, CESC : Conseil économique social et culturel, CSRPN : Conseils scientifiques régionaux du patrimoine naturel, CESER : Conseils économiques sociaux et environnementaux régionaux

- Au-delà des résultats du vote des professions agricole et forestière, le GIP entend les revendications fortes portées par les syndicats majoritaires et y porte toute son attention pour la poursuite du processus.
- On peut constater que pour le 3<sup>ème</sup> collège, le Parc national représente **une formidable opportunité**, mais pas à n'importe quel prix !

**En conclusion, ¾ des avis sont favorables, ce qui manifeste un fort intérêt pour poursuivre le projet de Parc national.**

*Pièce jointe : le tableau officiel et détaillé des résultats*